



Berne, le 4.12.17

Communiqué aux médias de l'ASI

C'est officiel: l'initiative sur les soins infirmiers a abouti avec 114 078 signatures valables

Le Conseil fédéral et le Parlement vont devoir s'occuper sérieusement de la question des soins infirmiers. La Chancellerie fédérale a communiqué par écrit à l'ASI que l'initiative populaire fédérale Pour des soins infirmiers forts avait abouti.

« Nous avons pu réunir suffisamment de signatures en seulement 8 mois. Cela montre que la population a parfaitement compris de quoi il s'agit. C'est-à-dire assurer la couverture en soins infirmiers pour les patients », explique Helena Zaugg, présidente de l'ASI. « Les gens savent qu'ils – que nous tous – auront tôt ou tard besoin de soins prodigués avec compétence. Et beaucoup de personnes ont déjà eu l'occasion de réaliser ce que cela signifie lorsque le personnel soignant a trop peu de temps, que ce soit à l'hôpital, à l'EMS, dans les soins à domicile ou dans d'autres secteurs du système de santé ».

Les mesures actuelles ne suffisent pas

L'initiative sur les soins infirmiers demande que des mesures soient prises pour lutter contre la pénurie de personnel. Car selon le Rapport national sur les besoins en effectifs de la CDS et de l'OdASanté du septembre 2016, seuls 56 pourcents du personnel nécessaire pour couvrir les besoins ont été formés en 2014, tous niveaux de formation confondus. Pour les infirmières diplômées, ce taux n'atteignait que 43 pourcents.

Les mesures actuelles prises par la Confédération et les cantons ne sont pas suffisantes : les derniers chiffres concernant les titres de fin de formation publiés par l'organisation faîtière du monde du travail en santé OdASanté n'indiquent pas une hausse, mais plutôt une baisse. En 2015, le taux de couverture pour les infirmières diplômées était de 42,5 pourcents, et en 2016, il descendait à 41.2 pourcents.

Selon les dernières estimations, il faudra 40'000 nouveaux soignants d'ici 2025 pour assurer la couverture en soins de la population. Et un manque d'infirmières diplômées qualifiées peut s'avérer fatal : des études internationales montrent que les risques augmentent pour les patients lorsque le nombre d'infirmières diplômées est insuffisant. « Le risque de mortalité augmente de 7 pourcents pour chaque patient supplémentaire qu'une infirmière doit soigner – ce constat à lui seul devrait démontrer combien il est important de se préoccuper de la pénurie de personnel qualifié dans ce secteur », explique Helena Zaugg.

Pas de soins de qualité sans bonnes conditions de travail

Pour répondre aux besoins croissants, il ne suffit pourtant pas de former davantage de professionnels. De bonnes conditions de travail sont également nécessaires pour que les personnes formées restent dans la profession le plus longtemps possible. Finalement, l'initiative sur les soins infirmiers demande aussi davantage d'autonomie pour les infirmières. Ainsi des prestations de soins



Association suisse des infirmières et infirmiers ASI

Case postale, 3001 Berne, tél. 031 388 36 36

info@sbk-asi.ch – www.sbk-asi.ch – www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch

Compte de dons : PC 31-460246-9 – IBAN CH22 0900 0000 3146 0246 9



Initiative populaire Pour des soins infirmiers forts

typiques, telles que le soutien au patient pour les soins de base ou la pose de bas de compression, devront être remboursées directement par les assurances maladie, sans qu'une ordonnance médicale soit nécessaire.

Large soutien

L'initiative sur les soins infirmiers est largement soutenue par la population, mais également par certaines associations. Actuellement, 35 associations font partie du comité de soutien, parmi lesquelles l'association faîtière des médecins FMH, Médecins de famille Suisse fme ainsi que l'association des pharmaciens Pharmasuisse.

Informations supplémentaires

www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch

Références

- Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de la santé 2016 : <https://www.gdk-cds.ch/index.php?id=1143&L=1>
- Formations dans le domaine de la santé, statistique actuelle : <https://www.odasante.ch/fr/news/news-detail/article/formations-dans-le-domaine-de-la-sante-statistique-actuelle/>
- Liens entre le nombre de patients par infirmière, le niveau de formation et de risque de mortalité [https://www.sbk.ch/index.php?id=news_detail&tx_ttnews\[tt_news\]=99](https://www.sbk.ch/index.php?id=news_detail&tx_ttnews[tt_news]=99)

Personne de contact pour journalistes: Sophie Ley, vice-présidente de l'ASI, tél. 079 374 49 02



Association suisse des infirmières et infirmiers ASI

Case postale, 3001 Berne, tél. 031 388 36 36

info@sbk-asi.ch – www.sbk-asi.ch – www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch

Compte de dons : PC 31-460246-9 – IBAN CH22 0900 0000 3146 0246 9